

SSIAP 1 - Recyclage triennal

Le SSIAP 1 est valable seulement 36 mois après son obtention avant que ce délai ne soit passé le titulaire doit effectuer un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé (Arrêté du 2 mai 2005 article 7). Les titulaires du diplôme SSIAP 1 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant pas justifier de 1607 heures d'activité d'agent de sécurité doivent se soumettre à une remise à niveau.

Public concerné :

Cette formation est destinée aux agents de sécurité incendie devant effectuer un recyclage de leur diplôme SSIAP 1.

Prérequis :

- Être titulaire du SSIAP 1 ou d'une équivalence des diplômes ERP 1 et IGH 1 en cours de validité (diplôme obtenu il y a moins de 36 mois).
- Justifier de 1607 heures d'activité en tant qu'agent de sécurité incendie sur les 36 derniers mois.
- Diplôme SST ou PSC1 en cours de validité.

Objectifs :

- Actualiser ses connaissances et compétences relatives à la qualification SSIAP 1.
- Réviser la réglementation et valider les acquis d'agent de sécurité incendie.
- Réactualiser son diplôme pour 3 ans.

Durée :

14 heures de formation sur 2 jours.

Participants :

15 participants maximum par session.

Matériel :

Matériel de l'équipe de sécurité, extincteurs, robinet d'incendie armé, machine à fumée froide, main courante, moyens de communication mobile, ordinateurs, matériel de projection.

Programme :

Séquence 1 : Prévention

- Evolution de la réglementation en matière de prévention.

Séquence 2 : Moyens de secours

- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours (extinction, SSI).

Séquence 3 : Mise en situation d'intervention

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.

Validation de la formation :

- QCM et mises en situation.
- Être présent à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.
- A l'issue du stage une attestation de recyclage est délivrée par le centre de formation contenant une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques et l'étude de cas.